

L'hebdo

**Aperçu des activités de la semaine
du lundi 4 au dimanche 10 août 2025**



POLICE
RIVIERA

308 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

94 prises en charge



SDIS
RIVIERA

18 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Blonay - Saint-Légier



SDIS
RIVIERA



POLICE
RIVIERA



AMBULANCE
RIVIERA



09.08.2025 – 1305 : début d'incendie sur un balcon

Une quinzaine de pompiers sont mobilisés pour un feu de balcon. Ils se rendent sur place avec un camion tonne-pompe 2000 litres, un camion-échelle et un véhicule modulaire. À leur arrivée, des flammes touchent le store en toile ainsi qu'un volet en bois. L'extinction est menée rapidement depuis l'extérieur, permettant de maîtriser le feu et de limiter les dégâts. Une équipe de porteurs d'appareils de protection respiratoire inspecte l'appartement pour confirmer que celui-ci est vide et constater qu'il n'y a aucun dégât à l'intérieur. Les opérations se déroulent en collaboration avec Police et Ambulance Riviera ainsi que la Police cantonale.



Corseaux



POLICE
RIVIERA

04.08.2025 : délit de chauffard

En début de soirée, lors d'un contrôle radar effectué sans poste d'interception, Police Riviera constate la vitesse excessive d'un motorcycle sur la route de Châtel-St-Denis à Corseaux. Le conducteur, un mineur de 16 ans, titulaire d'un permis d'élève conducteur de la catégorie A1, domicilié dans le canton de Vaud, roule au guidon de son motorcycle d'une cylindrée de 125 cm³, à 110 km/h (106 km/h après déduction de la marge de sécurité) au lieu des 50 km/h autorisés à cet endroit.

Appréhendé à son domicile peu après les faits par une patrouille de Police Riviera, il est acheminé au poste de police de Clarens où il est entendu ; il se voit retirer son permis d'élève conducteur. Le tribunal des mineurs est renseigné et le président de service ouvre une procédure pénale.

Les polices vaudoises rappellent que la vitesse inadaptée reste une des causes principales des accidents faisant chaque année des victimes. Les usagers sont invités à respecter les vitesses maximales autorisées et d'adapter la vitesse aux conditions de la route, ceci afin d'éviter les accidents et la mise en danger d'autrui.

Selon les dispositions de « via sicura » entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2013, il y a délit de chauffard lorsque la vitesse maximale autorisée a été dépassée :

- d'au moins 40 km/h sur les tronçons limités à 30 km/h ;
- d'au moins 50 km/h sur les tronçons limités à 50 km/h ;
- d'au moins 60 km/h sur les tronçons limités à 80 km/h ;
- d'au moins 80 km/h sur les tronçons où la limite est fixée à plus de 80 km/h.

Le délit de chauffard est passible d'une peine privative de liberté d'un à quatre ans, d'un retrait du permis de conduire d'au moins deux ans, sans compter la confiscation du véhicule utilisé qui peut être prononcée par l'autorité de jugement.



Corsier-sur-Vevey



POLICE
RIVIERA



AMBULANCE
RIVIERA

04.08.2025 – 1720 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur la route de Châtel-Saint-Denis lorsqu'il perd la maîtrise de son véhicule. Ce dernier percute une autre voiture à l'arrêt sur un trottoir, avant de s'encaster dans un muret. Blessé, le conducteur est pris en charge par un équipage ambulancier et transporté à l'Hôpital Riviera-Chablais. Les deux engins, fortement endommagés, sont évacués par une entreprise de dépannage. Police établit un constat d'accident.



POLICE
RIVIERA

08.08.2025 – 2330 : troubles de la tranquillité

Une intervention policière est requise suite à des nuisances sonores occasionnées au Parc Chaplin par un groupe d'une quinzaine de personnes. Il leur est demandé d'éteindre la musique, de cesser de chahuter et de quitter les lieux, l'accès au parc étant autorisé jusqu'à minuit. L'organisateur de cette rencontre est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



POLICE
RIVIERA



AMBULANCE
RIVIERA

09.08.2025 – 1220 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste circule sur la route de Châtel-Saint-Denis. Alors qu'il effectue une manœuvre de dépassement d'un tracteur, il perd la maîtrise de son engin et chute. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est établi par Police.



La Tour-de-Peilz



POLICE
RIVIERA



AMBULANCE
RIVIERA

05.08.2025 – 1755 : accident de la circulation avec blessée

Police et Ambulance Riviera interviennent à l'avenue de Pérouge suite à une collision entre deux voitures, l'une ne respectant pas un cédez-le-passage. Sous la violence du choc, l'un des véhicules se renverse et s'immobilise sur le flanc, en travers de la chaussée. Les lieux sont sécurisés et la route fermée. La première conductrice est légèrement blessée ; son état ne nécessite aucune prise en charge. Police dresse un constat d'accident.



Montreux



POLICE
RIVIERA

07.08.2025 – 2100 : activité accessoire au volant

Lors d'un contrôle de la circulation, les policiers interpellent et dénoncent à l'autorité compétente un conducteur qui manipule son téléphone portable alors qu'il circule sur l'avenue du Casino.



POLICE
RIVIERA



AMBULANCE
RIVIERA

Territet, 08.08.2025 – 1805 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste circule sur l'avenue de la Riviera lorsqu'il perd le contrôle de son engin et chute. Il glisse sur une vingtaine de mètres, percutant et endommageant une voiture. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier et transporté à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un constat d'accident est dressé par Police.



Clarens, 08.08.2025 – 2005 : inquiétude pour une personne

Une personne alerte les secours : son gendre est parti nager depuis la plage du Pierrier et n'est pas revenu. Un important dispositif se met immédiatement en place pour retrouver le disparu avec Police Riviera, la Police cantonale, quatre bateaux de la Société de sauvetage du lac, ainsi que la REGA. L'homme est finalement localisé sur un bateau de plaisance. Surpris par le courant, il s'est retrouvé soudainement au large avant d'être secouru par des navigateurs qui le remettent aux bons soins du Sauvetage. Son état de santé ne nécessitant pas de prise en charge médicale, il est raccompagné auprès de sa famille.



09.08.2025 – 1135 : ivresse sur la voie publique

Une présence policière est requise dans un centre médical auprès d'un homme alcoolisé qui crée du scandale. Au vu de son état et afin d'éviter toute récidive, il est acheminé au poste de police puis placé en cellule et dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



Vevey



06.08.2025 – 2115 : altercation dans un bus

Lien sur le communiqué de presse officiel de la Police cantonale : [Altercation à Vevey | État de Vaud](#)



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Véhicules dénoncés
04.08.25	Corseaux, Route de Châtel-St-Denis	50 km/h	52
05.08.25	Vevey, Avenue de Gilamont	50 km/h	66
06.08.25	Territet, Avenue de la Riviera	50 km/h	114
07.08.25	Blonay, Route de Vevey	50 km/h	122
08.08.25	Corsier, Route de Fenil	50 km/h	8